

PROJET DE CREATION D'UNE COOPERATIVE AGRICOLE

Objectif : résoudre l'insécurité alimentaire

Les causes de l'insécurité alimentaire sont :

- la baisse des rendements due à l'irrégularité et l'insuffisance des pluies, à l'appauvrissement des sols, aux méthodes rudimentaires.
- la paupérisation des populations, l'analphabétisme.
- le désengagement de l'Etat et la libéralisation des marchés céréaliers.

Le constat :

51% de la population rurale vit en dessous du seuil de pauvreté.

Les récoltes se font d'octobre à décembre : l'offre est abondante, le prix des céréales est alors très bas.

Puis avec l'avancement de la saison, l'offre diminue et les prix augmentent. Les stocks des paysans sont épuisés avant la récolte suivante par manque de moyens de stockage adéquat.

C'est ce qu'on appelle la période de soudure.

La solution : la coopérative agricole .

Elle collecte, achète les céréales auprès des paysans producteurs et membres de la coopérative, après les récoltes, à un prix garanti, les stocke, les conserve puis les vend en période de soudure à prix non spéculatif d'abord aux membres de la coopérative puis sur les marchés internes et externes afin de dégager des bénéfices.

OBJECTIFS POURSUIVIS : Améliorer la sécurité alimentaire et l'économie locale.

- La coopérative assure l'approvisionnement céréalier du village.
- Elle permet de lutter contre la pauvreté par le relèvement du prix d'achat au producteur (ex : le kg de maïs est acheté 100 fcfa au lieu

de 30 du fait de la suppression de la marge prise par les commerçants).

- La coopérative développe l'économie locale en permettant aux paysans de vivre de leur production, d'acheter des produits de base et subvenir à leurs besoins (nourriture, santé, école...).
- La coopérative supprime la période de soudure.
- La coopérative encourage la production de céréales et oléagineux (sésame, arachides, amandes de karité), source de revenus meilleurs et réduit la dépendance vis-à-vis de la production de coton qui n'est plus rentable.
- La coopérative est le moyen de lutter contre la faim et l'exode des jeunes ruraux.

Renforcer les capacités des paysans :

- La coopérative est un dispositif organisé et géré par les paysans eux-mêmes au niveau local. Elle associe la population à la lutte contre l'insécurité alimentaire (responsabilisation, coordination et entraide).
- La coopérative incite à l'accroissement de la production agricole , à l'amélioration des capacités techniques, à la prise de conscience des contraintes du marché (qualité, normes, prix, délais).
- La coopérative es indissociable d'un vaste programme de formation, information et alphabétisation.

